



BULLETIN D'INSCRIPTION

Mentions légales obligatoires (raison sociale, siège, RC etc) et nom et adresse du garant et nom et adresse de l'organisateur. Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou dans un

ICI VOYAGES Selectour
18, avenue M. Petsche
05100 BRIANÇON - FR
Immatriculation IM005100001
lata n°20220060
Tél. 04 92 200 300
Fax 04 92 200 320

X DE FORFAIT TOURISTIQUE
DE PRESTATIONS AUTRES

N° 2022/02

DÉTAILLANT

Nom du vendeur: NUSSBAUM RICHARD Annule et remplace le bulletin d'inscription N°
Nom agence: ICI VOYAGES SELECTOUR
Dénomination: SARL ICI VOYAGES
IM About France: IM 005100001
Adresse: 18 AVENUE MAURICE PETSCHÉ - 05100 BRIANÇON FR
Tél.: 04 92 200 300 E-mail: ici.voyages@orange.fr

ORGANISATEUR

Nom: ICI VOYAGES SELECTOUR
Dénomination: SARL ICI VOYAGES
IM About France: IM 005100001
Adresse: 18 AVENUE MAURICE PETSCHÉ - 05100 BRIANÇON FR
Tél.: 04 92 200 300 E-mail: ici.voyages@orange.fr

CLIENT PARTICIPANT OU NON AU VOYAGE ET EFFECTUANT L'INSCRIPTION

Le contractant est voyageur OUI NON
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse (n°/rue): _____ Code postal: _____ Ville: _____
Tél. domicile: _____ Tél. portable: _____ E-mail: _____

NOMBRE DE PARTICIPANTS

20
Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____
Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____
Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____
Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____
Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____
Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins. La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) « oui » non.
Conformément à la législation en vigueur, vous disposez auprès de l'agence d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

IMPORTANT : Si certaines des rubriques ci-dessous relatives aux caractéristiques du voyage ne sont pas remplies, les parties entendent se référer à l'offre préalable du voyage émanant de l'organisateur.

INFORMATIONS VOYAGE

Type: CIRCUIT CENTRE BRIANÇONNAIS DE GÉOLOGIE ALPINE
Nom/Référence: GÉOLOGIE NATIBIE 2022
Destination: NAMIBIE
Du: 20 10 2022 au: 05 11 2022
Votre voyage est rattaché à un voyage de groupe de 20 personnes approximativement. OUI NON
Itinéraire (circuit, croisière, etc.): _____ Programme communiqué au client
Activités incluses dans le forfait (visite/excursion...): S.H. CBGA.
Pour les excursions et activités effectuées en groupe la taille approximative du groupe est de _____ personnes min. à _____ personnes max.
Langue: _____

HÉBERGEMENT

Situation/Caractéristiques: Circuit géomorphologie NATIBIE GÉOLOGIE
Confort/Catégorie (selon les normes locales): 3*4/1000 NL
Langue (selon les normes locales): Anglais & Guide Français
Nombre de nuits: 13 nuits transport

PRESTATION DE RESTAURATION CHOISIE

logement seul log. + pt déjeuner 1/2 pension pension complète « all inclusive » ou selon brochure ou programme de l'organisateur

TRANSPORT

FER MER AIR AUTRE
Classe: ECONOMIQUE
DÉPART
Ville: PARIS Date: 20 10 2022
VOL ALLER: de PARIS (CDG) vers WINDHOEK (WDH)
 vol régulier vol spécial - horaires non garantis identité du transporteur (liste de 3 compagnies aériennes) QATAR AIRWAYS

Heure: 16 h 05
 Heure non-convenue au moment de l'établissement du contrat: heure approximative _____ h
 Horaire de vol non connu au moment de l'établissement du contrat
 Durée et lieu des escales ou correspondances:
(ville) (durée) Joh. 2 h 0.
(ville) (durée) _____
 Durée et lieu des escales ou correspondances non connues au moment de l'établissement du contrat

RETOUR

Ville: WINDHOEK Date: 04 11 2022
VOL RETOUR: de WINDHOEK (WDH) vers PARIS (CDG)
 vol régulier vol spécial - horaires non garantis identité du transporteur (liste de 3 compagnies aériennes) QATAR AIRWAYS
 Heure: 13 h 20
 Heure non-convenue au moment de l'établissement du contrat: heure approximative _____ h
 Horaire de vol non connu au moment de l'établissement du contrat
 Durée et lieu des escales ou correspondances:
(ville) (durée) Joh. 2 h 0.
(ville) (durée) _____
 Durée et lieu des escales ou correspondances non connues au moment de l'établissement du contrat

En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L. 211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et (en cas de transport) l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

FORMALITÉS - POLICE - SANTÉ

Passeport Visa CNI Vaccins Autre: Voir médecin tribunit
Enregistrement Prive de Vaccination ou TEST PCR NEGATIF SUR PORTAIL
Pour les non ressortissants français, il est recommandé au client de consulter les Autorités compétentes (Consulat, Ambassade...) et de vérifier la validité des documents et vaccins ci-dessus mentionnés.

MINEUR NON ACCOMPAGNÉ

Contact du mineur non-accompagné sur le lieu de séjour.
Formalités spécifiques: Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire: CERFA n°15646*01
https://sfrics.cdc.org/travel-travel/

PRIX

Montant total estimé à la date de l'inscription: 4675.00 €
Coûts supplémentaires à prévoir: dépenses personnelles, pourboires, toutes prestations non mentionnées du programme
Accompte versé le _____ de _____ €
Calendrier de paiement: _____ € ou _____ %
Solde: 3272,50 € à régler avant le 30 05 2022
L'agence se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, d'annuler le contrat et d'opérer sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessus.

RÉVISION DU PRIX

Conformément aux articles L. 211-2, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisés à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur le prix du forfait communiqué.

Part des achats en Devise: _____ Taux de référence: _____
Redevances et taxes connues à la date du contrat: _____
Part du transport: Entreprise voyageur continents

Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

ASSURANCE Proposée par le vendeur et acceptée Multirisques* Rapatriement Annulation Autres
 Demandée par le client Multirisques Rapatriement Annulation Autres
 Refusée par le client
Assureur (nom): Valours Assurances (Axa assurances) N° police: 08 03 880 Contrat n°: Sir s.h CBGA.net
Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.

CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE VOYAGEUR

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants:
 Barème d'annulation (sur le prix total du voyage)
À plus de _____ jours avant le départ: _____ € ou _____ %
Entre _____ jours et _____ jours avant le départ: _____ € ou _____ %
Entre _____ jours et _____ jours avant le départ: _____ € ou _____ %
 Frais réels d'annulation: L'annulation du contrat par le voyageur donnera lieu à l'application des frais réels supportés par l'organisateur et le détaillant.

CONDITIONS D'ANNULATION PAR L'AGENCE OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de 16 participants n'est pas inscrit:
 20 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.
 7 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est de 2 à 6 jours.
 48h avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est 2 jours.
Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

PRESTATIONS PARTICULIÈRES DU CLIENT ACCEPTÉES ET CONFIRMÉES PAR L'AGENCE

TOM RASEM CBGA, Mme KATHLEEN JEAN LEYDUX,
~ 06.64.96.52.48
~ kstlcey@orange.fr

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

De façon générale, ce voyage est adapté aux personnes à mobilité réduite:
 OUI (voir le descriptif communiqué)
 NON
Besoins particuliers exprimés par le voyageur à mobilité réduite: _____
Adéquation du voyage ou du séjour à ces besoins: _____

CONTACT SUR PLACE

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais:
Nom: CHRISTIAN TOUTON, SENSE OF AFRICA, NATIBIA
Adresse: 93HA + FF6, WINDHOEK, NAMIBIE
Tél.: +264 612 75 354
E-mail: info@sense-of-africa.com.na

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.
Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

RESPONSABILITÉ

Le détaillant et l'organisateur sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et sont tenus d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté. En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

CESSION DU CONTRAT

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

RÉCLAMATIONS & MÉDIATION

Le voyageur peut saisir le service client du détaillant de toute réclamation adressée par courrier ou par mail accompagnée de tout justificatif. À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site: www.mtv.travel.

Je soussigné(e), (nom, prénom) _____, agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres voyageurs inscrits, certifie (il) avoir pris connaissance - avant la conclusion du présent contrat - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions générales de vente du détaillant et de l'organisateur, du formulaire standard d'information, (il) avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site <https://www.selectour.com/fr/conseils-aux-voyageurs/> (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé » à consulter régulièrement) ainsi que de la brochure et du formulaire standard d'information de l'organisateur, ainsi que (il) des conditions de garantie des assurances souscrites et (il) du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et (il) avoir lu et accepté le document d'information standard joint à ce document (il).

Date: _____ Signatures: _____
Le Client: _____ Le Détaillant (le vendeur): R. NUSSBAUM